



Communiqué de presse

Le 23 mai 2022

Journée internationale de la biodiversité : Paris parmi les des premières collectivités à obtenir le statut d'autorité infranationale auprès de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN)

Cette adhésion traduit la reconnaissance au niveau mondial de l'action en faveur de la protection de la nature de Paris, qui a fait de la biodiversité une « citoyenne d'honneur » dès 2018.

L'UICN, organisation de référence, a validé, le 19 mai, l'adhésion de la Ville de Paris en qualité de membre de plein droit, au titre des collectivités locales. Aux côtés du Comité français de l'UICN et de plusieurs collectivités françaises, Paris s'est mobilisée pour que les autorités locales soient pleinement reconnues dans la gouvernance de l'UICN. Cela témoigne de la prise en compte du rôle grandissant des villes dans la protection de la nature et du climat.

Ce nouveau statut confère à la Ville de Paris notamment le droit de vote dans les instances décisionnelles de l'UICN où elle sera représentée par Christophe Najdovski et Arnaud Ngatcha.

« Nous sommes très fiers que la Ville de Paris soit la première collectivité à obtenir le statut d'autorité infranationale. Cela confirme l'engagement total de la Ville de Paris en faveur de la biodiversité. Avec le défi climatique, l'effondrement du vivant est un seul et même combat, le combat du siècle. Avec nos partenaires nous allons montrer que l'échelon local est particulièrement adapté pour mettre en œuvre des politiques efficaces de reconquête de la biodiversité en ville, comme nous le faisons par exemple sur les populations de moineaux dans la capitale », explique Christophe Najdovski,

adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale.

« Nous sommes convaincus que ce nouveau statut est un vrai atout qui consolide, au niveau international, le positionnement de la Ville comme moteur de la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Il constitue en outre un facteur d'attractivité supplémentaire de la Ville de Paris » ajoute Arnaud Ngatcha, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Europe, des Relations internationales et de la Francophonie.

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris est investie dans différents groupes de travail de l'UICN et contribue aux discussions grâce à l'expertise reconnue de sa Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. Paris est engagé depuis vingt ans en faveur de la biodiversité sur son territoire à travers une gestion écologique des jardins, un plan arbres ambitieux et de nombreux projets, tels que les cours-oasis, les rues aux Écoles et bientôt le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique. Elle s'engage par ailleurs dans la lutte contre les pollutions notamment plastiques aux conséquences dévastatrices pour l'environnement. Concrètement, la Ville de Paris portera le plaidoyer en faveur de la nature aux côtés des villes du monde entier et continuera à être impliquée dans les groupes de travail, notamment celui sur les collectivités françaises.

Contacts presse :

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr